



Développement durable et territoires

Économie, géographie, politique, droit, sociologie

Vol. 3, n° 1 | Mai 2012

Varia

Dahou Tarik, Elloumi Mohamed, Molle François, Gassab Maher et Romagny Bruno, *Pouvoir, société et nature au sud de la Méditerranée*, Paris, Inrat-IRD-Karthala, 2011, 269 p.

Nicolas Faysse



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/developpementdurable/9227>

DOI : [10.4000/developpementdurable.9227](https://doi.org/10.4000/developpementdurable.9227)

ISSN : 1772-9971

Éditeur

Association DD&T

Référence électronique

Nicolas Faysse, « Dahou Tarik, Elloumi Mohamed, Molle François, Gassab Maher et Romagny Bruno, *Pouvoir, société et nature au sud de la Méditerranée*, Paris, Inrat-IRD-Karthala, 2011, 269 p. », *Développement durable et territoires* [En ligne], Vol. 3, n° 1 | Mai 2012, mis en ligne le 08 juin 2012, consulté le 22 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/developpementdurable/9227> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.9227>

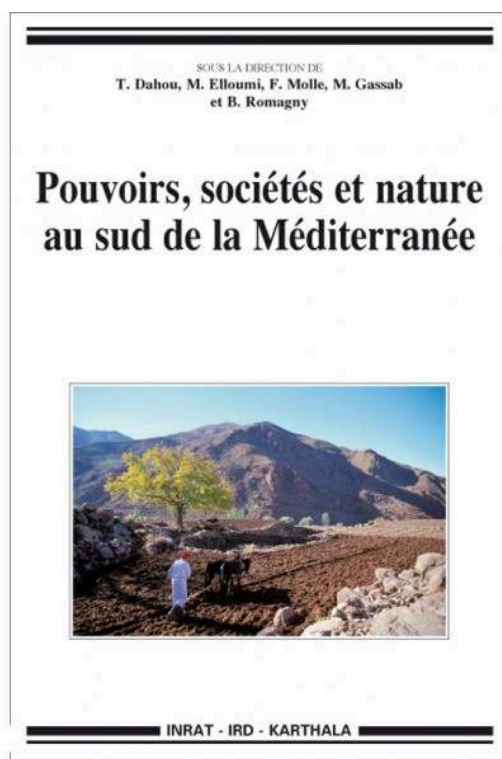
Ce document a été généré automatiquement le 22 septembre 2020.



Développement Durable et Territoires est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale 4.0 International.

Dahou Tarik, Elloumi Mohamed,
Molle François, Gassab Maher et
Romagny Bruno, *Pouvoir, société et
nature au sud de la Méditerranée*,
Paris, Inrat-IRD-Karthala, 2011, 269
p.

Nicolas Faysse



- 1 Ce livre, édité par Tarik Dahou, Mohamed Elloumi, François Molle, Maher Gassab et Bruno Romagny, est un recueil de textes de plusieurs auteurs appartenant au réseau Environnement, Gouvernance et Sociétés en Méditerranée. Le livre se propose de dresser un panorama de la façon dont l'accès et la gestion des ressources naturelles au sud de la Méditerranée résultent des interactions entre acteurs, avec des approches mobilisant en particulier le champ de la *political ecology*. Ce champ se propose d'étudier la façon dont les acteurs interagissent pour l'accès aux ressources naturelles et leur gestion, en insistant sur les relations de pouvoir entre acteurs¹ (Bryant, 1997).
- 2 Le chapitre introductif rappelle comment le développement durable, malgré toutes les déclarations d'intention et les dispositifs formellement en place, n'est pas au rendez-vous dans les pays du sud de la Méditerranée. Ce décalage entre les objectifs affichés et la mise en œuvre concrète, et les inégalités qui en résultent, légitiment une analyse centrée sur les stratégies des acteurs, en termes de discours et de position dans les négociations, et les relations entre ces acteurs.
- 3 La première partie est consacrée au courant théorique sur les ressources en accès commun (*common pool resources*). Un premier chapitre revient sur l'histoire de ce courant, dont la figure de proue est Elinor Ostrom. La préoccupation principale de ce courant d'analyse a été de trouver des invariants de comportement dans les choix que les usagers de ces ressources ont faits pour façonner des règles de gestion. Ces travaux, initialement marginaux, ont eu une visibilité croissante, non seulement dans le monde académique, mais aussi dans le monde du développement. Ce courant a cependant des limites et des « angles morts », notamment le fait de s'en remettre uniquement à l'individualisme méthodologique pour expliquer les institutions observées. Le manque de capacité de lecture fine des rapports sociaux de cette approche ne la rend pas

capable d'expliquer les réussites médiocres de nombreuses organisations d'usagers instituées par les politiques publiques, conçues souvent en lien avec un discours international prônant la délégation aux usagers, lui-même légitimé par les travaux d'Ostrom. Le chapitre suivant, montre les difficultés de la greffe institutionnelle d'associations d'usagers pour la gestion des ressources naturelles, initiées par l'Etat, qui peinent à être reconnues comme légitimes par les usagers.

- 4 La deuxième partie porte sur les politiques agricoles. Un premier chapitre peint un panorama général de l'agriculture maghrébine et des politiques publiques agricoles. Il montre la similitude des principes généraux fondant ces politiques au Maroc, en Algérie et en Tunisie, avec en particulier une attention portée sur les grandes exploitations modernes, au détriment des exploitations agricoles de petite taille. L'autre chapitre de cette partie montre les liens forts entre les politiques agricoles et les politiques de l'eau, dans les pays de la rive Sud de la Méditerranée. Que ce soit dans les concepts (tels que la productivité de l'eau) ou dans leur mise en œuvre (les subventions agricoles et le développement de l'offre en eau au détriment d'une gestion de la demande), ces politiques bénéficient d'abord aux grandes exploitations. Selon ces politiques, les petites exploitations agricoles n'ont pas un usage efficient de l'eau : elles doivent soit disparaître, soit se moderniser, en prenant pour modèle les grandes exploitations.
- 5 La troisième partie porte sur la gestion des ressources littorales. Deux études sont présentées qui portent sur la mise en œuvre d'aires marines protégées : le Parc National d'El Kala en Algérie et la baie de Monastir en Tunisie. Les deux études soulignent les obstacles rencontrés, tels que : la difficulté d'un diagnostic précis et partagé entre les acteurs sur l'état des ressources naturelles ; la difficulté pour les structures de gestion de contrôler des activités informelles mettant en danger les écosystèmes ; la présence d'un grand nombre d'organisations publiques dont la coordination est malaisée ; et des approches conservacionnistes qui ne prennent pas en compte les usages locaux, et encore moins les possibles impacts en termes d'équité des mesures prises.
- 6 La quatrième partie porte sur les systèmes irrigués communautaires, et plus particulièrement les *khettara* au Maroc². Elle montre la difficulté qu'ont les pouvoirs publics de comprendre et prendre en compte la complexité des règles de gestion de l'eau dans ces systèmes communautaires. Le premier chapitre montre le décalage entre des droits d'eau communautaires très complexes et une loi marocaine sur l'eau qui n'a donné ni statut ni reconnaissance à ces droits d'eau, renvoyés dans la sphère du « traditionnel ». Le second chapitre de cette partie va dans le même sens : si l'Etat marocain a redécouvert les *khettara* récemment et projette de les réaménager, il est cependant très difficile d'estimer dans quelle mesure les travaux envisagés vont modifier l'accès à la ressource entre usagers amont et aval.
- 7 Un dernier chapitre est consacré aux indications d'origine. S'appuyant sur des exemples en Corse, au Maroc et au Mexique, le chapitre montre que les indications géographiques sont souvent porteuses d'une logique de produits - en particulier en termes de qualité -, qui n'englobe pas nécessairement une prise en compte des territoires de production dans leur ensemble. Cette logique de « produit » n'intègre pas, voire peut fragiliser, la façon dont les agriculteurs localement intègrent cette production dans leurs activités locales.

- 8 L'intérêt majeur de ce livre est de montrer la similitude des mécanismes à l'œuvre dans des secteurs aussi divers que les politiques de l'eau, les aires protégées maritimes, et les indications géographiques. D'abord, le manque fréquent de coordination entre les organisations publiques qui interviennent dans les territoires ruraux, voire la compétition entre ces acteurs, met en valeur, en creux, l'absence d'instance ou de plateforme qui intégrerait l'ensemble des acteurs privés et publics au niveau de ces territoires. Ensuite, les politiques publiques conçues s'appuient et sont légitimées par des valeurs a priori neutres et techniques, telles que la modernisation et la productivité de l'eau. Cette apparente neutralité fait que les mécanismes de gouvernance ne prennent pas en compte les enjeux de pouvoir. De plus, ces politiques publiques sont conçues dans des approches descendantes, malgré les discours participatifs. Ces politiques ont ainsi des difficultés à « penser » la gestion des ressources naturelles, dans des situations de forte informalité des usages, de fortes asymétries de capacités de négociation entre les usagers, et de faibles moyens disponibles pour comprendre des systèmes socio-écologiques complexes. Du fait de ces différents éléments, les impacts de ces politiques de gestion des ressources naturelles sont assez différents de ceux escomptés. En matière de protection de l'environnement, les règles édictées n'ont que peu d'effets en pratique. De plus, du fait de la « cécité » des politiques publiques par rapport aux enjeux d'équité dans l'accès aux ressources, ces politiques publiques ne profitent souvent qu'à un groupe minoritaire d'acteurs, et peuvent ainsi renforcer des trajectoires d'exclusion. Ainsi, les indications géographiques peuvent participer à déposséder les agriculteurs de la maîtrise de leur production agricole.
- 9 Au regard de ces résultats très riches, il est dommage que le livre n'inclue pas un chapitre conclusif qui proposerait des pistes de réflexion pour dépasser les nombreux obstacles identifiés, pour une conception et mise en œuvre plus efficace et équitable de la gouvernance des ressources naturelles. Ce livre constitue en tout cas une référence importante, en particulier de par son choix de mettre en œuvre ce champ de la *political ecology*, assez nouveau au sud de la Méditerranée. Le livre permet de donner à comprendre et d'illustrer de façon très accessible cette approche, et peut être ainsi mobilisé à la fois pour l'enseignement et pour la recherche.
-

NOTES

1. Bryant, R.L. 1997. *Beyond the impasse: the power of political ecology in Third World environmental research*. *Area*, 29(1): 5-19.
2. Les Khettara sont des galeries souterraines drainant les eaux d'un aquifère et conduisant ces eaux jusqu'à une sortie à l'air libre permettant l'irrigation dans les oasis.

AUTEUR

NICOLAS FAYSSE

Nicolas Faysse est chercheur au Cirad, UMR G-Eau, en accueil à l'Ecole Nationale d'Agriculture de Meknès au Maroc. Ses travaux récents portent sur la gestion des eaux souterraines et les organisations professionnelles agricoles au Maghreb.